

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 21 février 2017

Green Cross Suisse répond aux accusations de Green Cross International

Green Cross Suisse et Green Cross International ont actuellement différents points de vue quant à la situation financière de Green Cross International.

Chaque organisation nationale de Green Cross est tenue de verser à Green Cross International des droits proportionnels à son chiffre d'affaires. Selon Martin Bäumle, Président du conseil de la fondation Green Cross Suisse, le Directeur de Green Cross International (GCI) ne s'est jusqu'à présent pas montré prêt à fournir les informations nécessaires concernant la situation financière, afin que le paiement final pour l'année 2016 puisse être versé. «Suivant l'accord avec GCI, GCI se doit de garantir que les cotisations des membres sont affectées à des projets Green Cross et non utilisées à d'autres fins», explique Martin Bäumle. «Malheureusement, les chiffres de Green Cross International dont nous disposons présentent des problèmes de liquidités et exigent des mesures urgentes d'assainissement», déclare Monsieur Bäumle. Nous informerons de la suite à donner à cette situation dès qu'une décision aura été prise à la prochaine réunion du comité de GCI.

Green Cross Suisse s'engage grâce à ses programmes de médecine sociale et de désarmement pour remédier aux dommages écologiques consécutifs aux catastrophes industrielles et militaires et pour la réhabilitation des sites contaminés. Le programme l'Eau pour la Vie et la Paix permet de soutenir l'accès à l'eau potable propre. L'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes par des contaminations chimiques, radioactives et autres se situe au premier plan de notre action, tout comme la promotion d'un développement durable axé plutôt sur la coopération que sur la confrontation.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à Elisabeth Müller, Service de presse de Green Cross Suisse, par téléphone au +41 (0)76 336 65 22.